NORME INTERNATIONALE

ISO 9908

Première édition
1993-11-01

AMENDEMENT 1
2011-04-15

Spécifications techniques pour pompes centrifuges — Classe III —

AMENDEMENT 1

Technical specifications for centrifugal pumps — Class III —

AMENDMENT 1

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9908:1993/Amd 1:2011
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e60e1a7a-d8a3-477d-aa13-236833ea43dd/iso-9908-1993-amd-1-2011

Numéro de référence
ISO 9908:1993/Amd.1:2011(F)

© ISO 2011

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9908:1993/Amd 1:2011
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e60e1a7a-d8a3-477d-aa13-236833ea43dd/iso-9908-1993-amd-1-2011

DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2011

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

iTeh STANDARD PREVIEW

L'Amendement 1 à l'ISO 9908:1993 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 115, *Pompes*, sous-comité SC 1, *Dimensions et spécifications techniques des pompes*.

(standards.iteh.ai)

ISO 9908:1993/Amd 1:2011
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e60e1a7a-d8a3-477d-aa13-236833ea43dd/iso-9908-1993-amd-1-2011

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9908:1993/Amd 1:2011
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e60e1a7a-d8a3-477d-aa13-236833ea43dd/iso-9908-1993-amd-1-2011

Spécifications techniques pour pompes centrifuges — Classe III —

AMENDEMENT 1

Page 1, Références normatives

Supprimer la référence à l'ISO 2372:1974.

Remplacer les références à l'ISO 2548:1973 et à l'ISO 3555:1977 par la référence suivante:

ISO 9906:—[1)], *Pompes rotodynamiques — Essais de fonctionnement hydraulique pour la réception — Niveaux 1, 2 et 3*

Ajouter la note de bas de page «1) À publier. (Révision de l'ISO 9906:1999)».

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Page 2, paragraphe 4.1.2

Remplacer «La NPSHR doit être basée sur une circulation d'eau froide comme spécifié dans l'ISO 2548 et l'ISO 3555.» par «La NPSHR doit être basée sur une circulation d'eau froide comme spécifié dans l'ISO 9906.».

ISO 9908:1993/Amd 1:2011
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e60e1a7a-d8a3-477d-aa13-236833ea43dd/iso-9908-1993-amd-1-2011

Page 4, Tableau 1

Supprimer la note de bas de tableau 1, «Basé sur l'ISO 2372.», et renuméroter la note de bas de tableau 2 en note de bas de tableau 1.

Page 7, Article 6

Dans le troisième alinéa, remplacer «L'essai de fonctionnement hydraulique doit, s'il est requis, être réalisé conformément à l'ISO 2548 et l'ISO 3555, classe II, pour l'eau propre et froide.» par «L'essai de fonctionnement hydraulique doit, s'il est requis, être réalisé conformément à l'ISO 9906, niveau 2, pour l'eau propre et froide.».

© ISO 2011 – Tous droits réservés

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9908:1993/Amd 1:2011
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e60e1a7a-d8a3-477d-aa13-236833ea43dd/iso-9908-1993-amd-1-2011

ICS 23.080

Prix basé sur 1 page

© ISO 2011 – Tous droits réservés